

Note d'information base CCAM version 69

Objet : Diffusion de la version 69 de la base CCAM

Les mises à jour de la base CCAM (version 69) peuvent être faites selon votre procédure habituelle. Pour les CTI, ne pas oublier d'actualiser également la base utilisée pour la consultation dans Webvisu. Les fichiers CACTOT et CAMTOT reprennent l'ensemble des historiques CCAM Version 1 à 69.

La version 69 de la CCAM permet la mise en œuvre au 01/04/2022 de :

1. Création du paragraphe : 19.02.12
2. Création d'un supplément : YYYY071
3. Modification de l'acte JLQE002
4. Ajout de tarifs pour l'activité 5 des actes : DGKA268, DGKA209, DGKA263, DGKA698
5. Ajout de la majoration DROM pour l'acte GBBA364 pour l'activité 1 et 4: 1,077
6. Ajout de la majoration DROM pour l'activité 4 de 15 actes : 1,077
7. Ajout de la majoration DROM pour 6985 actes : 1,030
8. Modification de tarifs pour 8 actes : JKQX347, JKQX261, JKQX027, JKQX147, JKQX015, JKQX426, ZZQX603, ZZQX628

Conformément à l'arrêté du 22 septembre 2021 portant approbation de l'avenant n°9 à la convention nationale organisant les rapports entre les médecins libéraux et l'assurance maladie signée le 25 août 2016 publié au JO du 25 septembre 2021 et à la décision UNCAM du 13 janvier 2022 publié au JO du 17 février 2022.

Toute consultation ou téléchargement de cette base doit s'accompagner impérativement de la consultation ou du téléchargement des Dispositions Générales et Dispositions Diverses, présentant l'ensemble des règles tarifaires à appliquer pour la CCAM, qui sont modifiées avec la version 69

Contenu de la version 69 :

1. Création du paragraphe : 19.02.12

Est créé dans l'arborescence un paragraphe : « 19.02.12 - Gynécologie »

2. Création d'un supplément : YYYY071

Au nouveau paragraphe 19.02.12 :

Type de note : TYPE 17 / LIBELLÉ - Condition de prise en charge : facturation spécifique

Code	Libellé	Activité	Phase	Exo TM	Regroupement	Tarif (en euro)
YYYY071	Supplément pour réalisation d'une colposcopie Facturation : informations et conseils donnés à la patiente ; explications sur la conduite à tenir ; transmission aux correspondants médicaux le cas échéant	1	0	2	ATM	15

3. Modification de l'acte JLQE002

Au sous-paragraphe 08.01.06.02 – Endoscopie de l'appareil génital féminin

- Création d'une note de facturation :

Type de note : TYPE 17 / LIBELLÉ - Condition de prise en charge : facturation spécifique

Code	Libellé
JLQE002	Colposcopie Facturation : le compte-rendu intègre une reproduction de l'aspect du col avec cartographie mentionnant l'aspect des tissus selon la terminologie colposcopique [schéma colposcopique]

- Création d'une association :

ASSOCIATIONS ACT 1	
JLQE002	YYYY071
YYYY071	JLQE002

4. Ajout de tarifs pour l'activité 5 des actes : DGKA268, DGKA209, DGKA263, DGKA698

Code	Activité	Phase	Tarif (en euros)
DGKA268	5	0	313,5
DGKA209	5	0	313,5
DGKA263	5	0	313,5
DGKA698	5	0	313,5

5. Ajout de la majoration DROM pour l'acte GBBA364 pour l'activité 1 et 4 : 1,077

6. Ajout de la majoration DROM pour l'activité 4 de 15 actes : 1,077
 GBBA002, LBGA002, LBGA006, LBGA007, LBGA008, LBGA009, LBGA049, LBGA052, LBGA139, LBGA168, LBGA354, LBLD026, LBLD038, LBLD200, LBLD294

7. Ajout de la majoration DROM pour 6986 actes : 1,030

A noter, l'ajout de cette majoration ne concerne pas :

- les actes CCAM ayant déjà une majoration DROM (actes ACP et certains actes dentaires)
- les suppléments figurant au sous-chapitre 19.02
- les actes NPC et non tarifés.

8. Modification de tarifs pour 8 actes :

Code acte	Activité	Phase	TARIFS (en euros)
JKQX347	1	0	19,00
JKQX261	1	0	19,00
JKQX027	1	0	21,00
JKQX147	1	0	19,00
JKQX015	1	0	21,00
JKQX426	1	0	19,00
ZZQX628	1	0	24,30
ZZQX603	1	0	24,30

ANNEXE - LIBELLÉ DES GRILLES TARIFAIRES

Grille 03 : Spé chir et gynéco-obst, s1 / s1 OPTAM / s1 OPTAMCO / s2-1DP OPTAMCO

Grille 04 : Spé chir et gynéco-obst, s2-1DP

Grille 05 : Spé chir et gynéco-obst, s2-1DP OPTAM

Grille 06 : Spé chir et gynéco-obst, non conventionné

Grille 07 : Anesthésistes, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 08 : Anesthésistes, s2-1DP / non conventionné

Grille 09 : Généralistes, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 10 : Généralistes, s2-1DP / non conventionné

Grille 11 : Pédiatres, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 12 : Pédiatres, s2-1DP / non conventionné

Grille 13 : Chirurgiens-dentistes

Grille 14 : Autres spécialités médicales, s2-1DP / non conventionné

Grille 15 : Sages-femmes

Grille 16 : Autres spécialités médicales, s1 / s1-1DP-2 OPTAM